

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 24 mai 2011

Séance spéciale du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à compter de 19 heures. Cette séance est dûment convoquée par la secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme après que les conseillers, tous présents, renoncent à l'avis de convocation pour prendre en considération le sujet suivant :

## **Préparation d'un protocole d'entente pour des travaux conjoints de réfection de la route 257**

Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Nancy Lacroix et Jocelyn Poulin formant quorum sous la présidence du maire Jean Bellehumeur. La secrétaire trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

**11-2072**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Chartierville a fait une demande de subvention au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire pour l'interception et le traitement des eaux usées ;

**ATTENDU QUE** ces travaux toucheront la route 257;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec demande à la Municipalité d'être le maître d'œuvre de ces travaux et de signer un protocole d'entente afin de départager les coûts de réfection des infrastructures;

**POUR TOUS CES MOTIFS**, il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu unanimement,

**QUE** la Municipalité de Chartierville confirme son intention de faire des travaux pour la réfection sur les réseaux d'égout et pluvial, ainsi que de la chaussée de la route 257 ;

**QUE** la Municipalité de Chartierville déclare financer le projet par le Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) ;

**QUE** la Municipalité de Chartierville accepte la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux;

**QUE** la Municipalité de Chartierville accepte de signer un protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec pour les travaux sur la route 257;

**QUE** la municipalité de Chartierville autorise M. Jean Bellehumeur, maire, et Mme Maryse Prud'homme, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer cette entente.

## **Levée de la séance :**

**11-2073**

La séance est levée à 19h10 par Camille Fortier sous la résolution 11-2073.

Jean Bellehumeur

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière